Zeitschrift: Helvetia archaeologica : Archäologie in der Schweiz = Archéologie en

Suisse = Archeologia in Svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 6 (1975)

Heft: 21

Rubrik: Neue Ausgrabungen und Funde = Fouilles et trouvailles récentes =

Scavi e ritrovamenti recenti

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Neue Ausgrabungen und Funde Fouilles et trouvailles récentes Scavi e ritrovamenti recenti

Unter dieser Rubrik werden inskünftig besonders wichtige schweizerische Neufunde und Grabungsergebnisse sowie andere neue Erkenntnisse aus Konservierung und Forschung im Sinne von kurzen Informationen angezeigt. Manuskripte richte man an die Redaktion.

Martigny VS: Forum Claudii Vallensium

Les fouilles de Martigny ont pris en 1974 un nouvel essor et nous sommes heureux de présenter ici une inscription très intéressante découverte le 3 décembre dernier, le long d'un portique bordant la rue romaine qui reliait le forum au quartier du temple gallo-romain. Il s'agit d'une plaque de schiste gris de $60,5 \times 60$ cm, d'une épaisseur moyenne de 8,5 cm. Très friable, elle s'était brisée sur place en de nombreux fragments. A l'intérieur d'une *tabula ansata* se lit une inscription de 8 lignes: Muros / vetustate / conruptos / Q(uintus) · Sil(ius) Saturu/s flamen / (duum)virum / cura sua / resstituit. Traduction: Ces murs abîmés par le temps, Quintus Silius Saturus, flamen, duumvir, s'est occupé de les restaurer.

Particularités dignes d'être relevées: Ligne 4: point séparatif en forme de feuille entre le Q et le S. – Ligne 6: (duum)virum; forme rare de génitif pluriel partitif archaïque; Q. Silius Saturus était l'un des deux duumvirs de la cité (cf. Corpus Inscriptionum Latinarum II, 2886). – Ligne 8: resstituit pour restituit; faute d'orthographe.

Quintus Silius Saturus, qui nous était inconnu avant la découverte de cette inscription, fut un important personnage de la *civitas Vallensium*: flamen, il présidait aux cultes impériaux, duumvir, il était un des deux plus hauts magistrats de la cité. Le titre de duumvir nous était déjà connu en Valais par des inscriptions de Saint-Maurice, Sierre et Sion, celui de flamen, par des inscriptions de Saint-Maurice et Sion. C'est par contre la première fois qu'une inscription les atteste dans l'antique capitale du Valais.

Le mot *muros* qui apparaît à la première ligne de notre inscription est d'une grande importance. Que signifie-t-il au juste? Si nous consultons les recueils épigraphiques ainsi que le Thesaurus Linguae Latinae, nous constatons que dans la grande majorité des cas le terme *murus* signifie mur de défense. Quelquefois, il se rapporte au mur d'enceinte d'un sanctuaire. Rares sont les exemples où il désigne une autre sorte de mur; lorsque c'est le cas, il est alors explicité. Au pluriel, il signifie presque toujours murs de défense d'une localité

Les murs que mentionne l'inscription ne sauraient appartenir qu'à un monument public. Il n'y a pas lieu, en effet, de commémorer par une inscription une réfection de ses propres biens. Du fait que notre inscription a été remployée, à l'époque antique déjà, comme dalle devant un portique, son lieu de trouvaille ne nous est d'aucun secours pour identifier ces murs. Il est de plus impossible de la dater avec précision; la présentation négligée du texte, la forme des lettres nous inclinent à la dater, au premier abord, de la deuxième moitié du IIIe siècle de notre ère. Il est vrai que ses caractères sont proches de l'écriture cursive; elle pourrait donc être datée antérieurement. Cependant, la comparaison avec deux inscriptions, de caractère public également, trouvées à Martigny et datant de la fin

du IIe siècle, dont la présentation est soignée, la forme des lettres plus nette et régulière (Howald-Meyer, Die Schweiz in römischer Zeit, Nos 43 et 44), nous amène à retenir notre première proposition.

Si nous admettons l'hypothèse que notre inscription mentionne des murs de défense de la ville antique, nous nous heurtons à plusieurs difficultés. Jusqu'à ce jour nous n'en avons, sur le terrain, aucun indice matériel (on peut cependant signaler que H. Meyer, dans un article intitulé «Die römischen Alpenstrassen in der Schweiz» (Mitt. Antiquar. Gesellschaft Zürich 13, 1861) signalait à Martigny la présence de «Reste der Stadtmauern» qu'il ne situe malheureusement pas). Quelle serait la raison d'être de ces murs dans l'ancienne capitale valaisanne? (A cette question, nous pourrions répondre par une autre: quelle est l'exacte destination des remparts d'Avenches?) Le caractère négligé et peu monumental de l'inscription (elle n'a que 37 × 51 cm à l'intérieur de la *tabula ansata*) joue également en défa-



veur de cette hypothèse. Si, malgré cela, nous l'admettons, plusieurs questions extrêmement importantes se posent à nous: à quelle époque ces murs furent-ils édifiés? Qu'est-ce qui en a motivé la restauration? Quand l'inscription fut-elle remployée? Les murs étaient-ils alors de nouveau en ruines?

Peut-être, un jour, pourrons-nous répondre à quelques-unes de ces questions. Il ne faut cependant pas oublier que notre inscription peut aussi se rapporter à des murs d'enceinte d'un temple ou d'un bâtiment public comme, par exemple, les thermes, qui ont été en partie fouillés l'année passée. La question reste ouverte. François Wiblé